MON COMPTE FORMATION



MOBILISER SON DIF Guide pratique à l'attention des élus de Gironde

Janvier 2022



Mobiliser votre DIF : 3 étapes









Se connecter à « Mon Compte Formation »

Pour accéder à vos droits et vous inscrire à une formation à destination des élus, vous devez dans un premier temps vous connecter à Mon compte Formation.





Connexion via FranceConnect



1 > Accéder à la page internet Mon Compte Formation <u>https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu</u>

2 > Cliquer sur "S'identifier avec FranceConnect"



3 > Choisir le compte de votre choix pour vous connecter



4 > Rentrer vos identifiants

5 > Cliquer sur "Continuer sur Mon Compte Formation"



Connexion via Mon Compte Formation



Uniquement si vous disposez déjà d'un compte

1 > Accéder à la page internet Mon Compte Formation <u>https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu</u>

2 > Saisissez votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe

Numéro de sécurité sociale	
Saisissez les 13 chiffres de votre numéro de sécurité sociale inscrit sur votre carte vitale, sans la clé à 2 chiffres.	
Mot de passe 💿	
Votre mot de passe comporte au minimum 8 caractères, dont une majuscule, une minuscule et un chiffre	

3 > Cliquer sur "Me connecter»



1 > Accéder à la page internet Mon Compte Formation <u>https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu</u>

2 > Cliquer sur "Créer mon compte"

Vous n'avez p	pas de compte	
Créez maintenant	votre compte en 4 étapes.	
	(Créer mon compte)	

- 3 > Rentrer votre identité et cliquer sur "Etape suivante"
- 4 > Ajouter votre numéro de téléphone et votre mail
- 5 > Renseigner votre **adresse**
- 6 > Choississez un mot de passe



Vérifier que Votre compte élu est présent sur Mon compte Formation

En savoir plus 🛛

Vous devez impérativement voir "Votre compte élu".

Si ce n'est pas le cas, c'est que Votre compte élu n'est pas rattaché à Mon compte Formation, vous n'avez donc pas accès aux formations liées à l'exercice du mandat.

Vous ne pouvez donc pas vous inscrire aux formations proposées par l'AMG notamment.

R65002 (323)	Mor Cample Promision	
RANCAUSE RANCAUSE RECOULER ROBINATION	() AIDE () 10000	=
(+ Retour)		
Vos droits	rormation	
Votre compte élu	Vos droits en euros	4
	MONTANT DISPONIBLE	
Consulter Phistorique 3	Consulter Thistorique	>
Chercher les formations liées A l'exercice de mon mandat	Q. Chercher une formation	>
Chercher les formations pour >	Votre avis sur la consulta de vos droits	tion
En savoir plus sur vos droits	Je donne mon avis	
(P) to empirichen		

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER C'est gratuit !

Ce qu'il convient de faire pour rattacher votre compte élu à votre compte formation

Contacter la Caisse des Dépôts (qui est seule compétente pour intervenir) par mail : <u>dfp_mcf_gestion-des-droits-et-formations@caissedesdepots.fr</u>

Il convient de joindre :

- les explications rencontrées (non visualisation de votre compte élu sur Mon compte Formation).
- une copie, scan, ou photo du recto et du verso de votre carte nationale d'identité, ou de votre passeport, de votre titre de séjour,

- Un document attestant votre fonction d'élu (tableau du conseil municipal, délibération d'élection, etc).





S'inscrire à une formation de l'AMG



Attention La demande d'inscription doit être faite au minimum 11 jours avant la formation

Sur le même moteur de recherche que celui avec lequel vous êtes connecté à Mon Compte Formation, il convient **d'ouvrir le lien de la formation sur <u>une nouvelle page internet.</u>**

Le lien de la formation est disponible sur la page de chaque formation de l'AMG ou bien sur un mail reçu directement sur votre boîte mail.

Ouvrir une nouvelle page internet

Pour utiliser le même moteur de recherche afin de continuer à être connecté à Mon Compte Formation, il faut ouvrir plusieurs pages sur le même moteur de recherche.

> Se positionner sur un lien et Clique droit "Ouvrir le lien dans un nouvel onglet".



- 1 > Se rendre sur le site de l'AMG : https://www.amg33.fr/
- 2 > Cliquer sur "Se former" et "Calendrier des formations"
- 3 > Vous avez accès à toutes les formations programmée par l'AMG

4 > Cliquer sur la formation qui vous intéresse

Vous trouverez le lien d'accès pour mobiliser votre DIF

Ce lien est le lien direct de la formation sur Mon compte Formation.

Tai	rif
7 0 € ou	100 € si DIF (Droit Individuel à la Formation)
Possibil	ité de prendre le repas avec le groupe à l'issue de la formation
c	 Pour mobiliser votre DIF (depuis le 7 janvier 2022), il est obligatoire de passer via la plateforme Mor ompte Formation, pour cela, vous trouverez sous le lien suivant l'accès à cette formation :
Con	nment mobiliser votre DIF ?
1. Vous : https:.	connecter à votre compte via FranceConnect (par le biais de vos identifiants d'impôts, sécurité sociale, etc //www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu
2. Lorso	ue vous êtes connecté à votre compte, cliquer sur le lien de la formation
https:	//www.moncompteformation.gouv.fr/espace-
prive/h	tml/#/formation/recherche/38833975600032_05/38833975600032_01CULTUREBLAYAIS

Inscription

3. Cliquer sur « Créer mon dossier d'inscription » dans la rubrique « Inscription à cette formation »

4. Remplir les informations demandées et cliquer sur « Envoyer mon inscription » Une fois les étapes validées, l'AMG va recevoir et valider votre inscription dans un délai de 2 jours ouvrés.

Si un message vous indique « Cette formation est indisponible »

Cela implique que vous n'êtes pas connecté à votre compte personnel Mon compte Formation.

Il convient donc de se connecter via "Connexion" et cliquer à nouveau sur le lien de la formation (dans un nouvel onglet). Television of Développer une politique culturelle sur son territoire and the second Nie de la far to Barto His casts To E Alder av fina

Après avoir cliqué sur la formation qui vous intéresse, la page internet correspondante s'ouvre et vous in-dique toutes les informations de la formation à laquelle vous êtes en train de vous inscrire.

5 > Pour poursuivre l'inscription, cliquer sur "Créer mon dossier d'inscription"

6 > Au message "Information : Si vous travaillez actuellement dans la fonction publique, mobilisez vos droits en contactant directement votre employeur" - Cliquer sur "Valider"

7 > En raison des nombreux piratages de compte, vous devez désormais confirmer votre dossier d'inscription via un lien envoyé par mail. Il convient de cliquer sur le lien reçu par mail.

- Cliquer sur le lien reçu par mail
- Cliquer sur "Créer mon dossier"

Bonjour. France Connect est utilisé pour créer un dossier de formation sur Mon Compte Formation.	Vous êtes identifié France Connect	
Pour confirmer violes adresse email et Hunkliner volve dossier de formation, veuiller cliquer sur ce lien : https://www.enameuteformation.ouv//izearce.en/vel/idossi/sur/v2/demande. cmalion/confirmation/9615cc772.3lb0-4a68-Bd3b-4dc3bd79eb6	Par mesure de sécurité un email vous a été envoyé à l'adresse email ma***********ude/hotmail.fr.	
Mon Compte Formation Mon compte formation est un service mandaté par le ministère du travail. La Caise des Dépôts gère le site du compte formation : conception, enimation, maintenance, traitements informatique et assistance technique.	Vous devez confirmer votre identification en cliquant sur ce lien dans cet email sous 24h. Vous n'avez pas recu d'email ?	
Attention, ce lien est acté pendant 24 heures. Si vous n'étes pas à l'origine de cette action, nous vous invitons à modifier votre mot de passe lié au compte utilisé	BESOIN D'AIDE ? REVENIR À L'ACCUEIL	
Cordialement,		
Votre correspondant Mon Compte Formation		
Mancompteformation est un service proposé par le ministère du travail.		
Informations légales : En application de la loi informatique et libertes en date du 6 Januer 1978; vous disposes d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Afin de préserver l'environnement, merul de n'Amprimer ce sourtiel qu'en cas de nécessite.	Ø	
RÉPUBLIQUE RANÇAISE Guard Guard Guard Guard Guard Guard Guard	Votre adresse email est confirmée !	

Votre dossier de formation apparaît.

- 8 > Vérifier les informations renseignées
- 9 > Renseigner la catégorie socioprofessionnelle
- 10 > Renseigner l'objectif de la formation
- 11 > Cliquer sur "Envoyer mon inscription"

Votre d	ossier d'inscri	formation.	insmis à l'org	anisme de
	tion and	0 17300(2000 17300(2000 17500(2000)	tardinicijivi pr	ł
Davidas d				
Dosser d	e formation n	302446342		

Vous avez bien envoyé votre demande d'inscription à l'AMG.

L'AMG a 2 jours ouvrés pour répondre à votre demande d'inscription.

Vous serez informé de la réponse de l'AMG par mail et en vous rendant sur Mon Compte Formation.

1 > Cliquer sur Dossiers - Vous visualisez l'état d'avancement de vos inscriptions

Etape 3

1 > Vous avez reçu un mail de Mon Compte Formation vous informant que vous avez reçu une proposition de l'organisme de formation. Il s'agit de la réponse à votre demande d'inscrition.

mpte Formation	DOSTING FINANCEMENT FORMATION VOUS		
Animer et mobiliser une équipe	Proposition de l'organisme Vane demande d'exception a lei vielle per fragerisme de terrostes. Del modificateme		
Interruption and Aller Vision Interruption and address, wild driefs formative save situations in Contractors	parku 1026020 par rajendra ja programma kaja nagana kaja nagana kaja nagana kaja nagana kaja nagana kaja nagan Binancenas, Paulo sela jura dasa vara unakaja. X ANNULE POR DOLINE		
	mpte Formation Animer et mobiliser une équipe		

4 > Cliquer sur la formation pour laquelle vous avez reçu une proposition de l'organisme de formation

5 > Cliquer sur "**Financement**", compléter si la formation se déroule sur votre temps de travail, **cocher** "Je donne mon accord pour mobiliser les ...€ de droits à la formation pour financer cette formation"

	+ Dossier n°39167418243		
6 > Cliquer sur "Confirmer mon inscr			
7 > Votre inscription à la formation pas	sse en statut " validé" .	Prior de la formation Visión Visió à la formation d'autore d'a	Je confirm La nontinue attractioned Carlos
Vous êtes donc inscrit à la formation.	Dossier nº39167418243		O mesi
	Financement validé le 06(09/2022 No.00 4 Mais la lamación No.00 4 Mais la lamación - No.00 4 Mais la lamación - 00.00 4		

Questions diverses

Puis-je annuler mon inscription à la formation ?

ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR LE STAGIAIRE 7 JOURS OUVRÉS OU PLUS AVANT LA DATE DE DEBUT DE LA FORMATION

Toute annulation d'inscription par le Stagiaire, intervenant 7 jours ouvrés ou plus avant la date de début de la formation ne donne lieu à aucune indemnité d'annulation pour l'Organisme de formation.

ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR LE STAGIAIRE MOINS DE 7 JOURS AVANT LA DATE DE DE-BUT DE LA FORMATION

Toute annulation d'inscription par le Stagiaire, intervenant moins de 7 jours ouvrés avant la date de début de la formation, donne lieu à un **versement d'indemnités d'annulation** à l'Organisme de formation, d'un montant égal à **5%** du prix de la formation indiquée sur la Commande. Lorsque l'annulation de l'inscription par le Stagiaire intervient pendant son délai de rétraction ou qu'elle est justifiée par un cas de force majeure, elle ne donne lieu à aucune indemnité d'annulation pour l'Organisme de formation.

Et si je ne me présente pas à la formation, quelles sont les conséquences financières ?

NON PRESENTATION DU STAGIAIRE A LA DATE DE DEBUT DE LA FORMATION

La non-présentation du Stagiaire à la date de début de la formation, sans annulation préalable, donne lieu à un versement d'indemnités d'annulation à l'Organisme de formation d'un montant égal à 5% du prix de la formation indiquée sur la Commande. Lorsque la non-présentation du Stagiaire à la date de début de la formation est justifiée par un cas de force majeure, elle ne donne lieu à aucune indemnité d'annulation pour l'Organisme de formation.

Les cas de force majeure sont indiqués article 6.2 des conditions générales.

INTERRUPTION OU D'ABANDON DE LA FORMATION PAR LE STAGIAIRE

Toute interruption ou abandon de la formation, par le stagiaire après son commencement donne lieu à un versement d'indemnités d'annulation à l'Organisme de formation* - calcul du montant :

- En cas d'assiduité du stagiaire inférieure à 25%, une indemnité forfaitaire correspondant à 25% du prix de la formation indiquée sur la Commande est versée à l'Organisme de formation.
- En cas d'assiduité du stagiaire comprise entre 25% et 80%, le prix payé est calculé au prorata de l'assiduité du Stagiaire.
- En cas d'assiduité du stagiaire strictement supérieure à 80%, la formation effectuée par l'OF est considérée comme entièrement réalisée et 100% du prix de la formation indiquée sur la Commande est versé à l'Organisme de formation.

L'interruption ou l'abandon de la formation par le stagiaire justifiée par un cas de force majeure donne lieu à un paiement de l'organisme de formation dont le montant est calculé au prorata de l'assiduité du Stagiaire.

Le versement des indemnités d'annulation est soumis aux conditions suivantes :

- Présenter un indicateur de suivi de la prestation correspondant à un taux d'abandon inférieur à 10% des stagiaires présents à moins de 25% de la formation ;

- Attester d'un système de relance des Stagiaires, en cas d'assiduité partielle des stagiaires - contrôle renforcé du service fait (demande de transmission systématique des pièces justificatives).

Résumé

Ce guide a été rédigé et mis en page par l'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE GIRONDE (AMG).

Toute REPRODUCTION EST INTERDITE sans l'accord de l'AMG.

L'Association des maires et des Présidents d'intercommunalités de Gironde reste à votre écoute pour toutes questions.

05 56 07 13 50 - contact@amg33.fr

